

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Date de convocation** 03/06/2024 L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit juin, à dix heure,  
la Commission Administrative s'est réunie à la Mairie sous la  
**Date d'affichage** 03/06/2024 Présidence de Monsieur André PHILIPOT, maire et ordonnateur,  
après avoir été légalement convoqué  
**Nbre de membres en exercice:** 8 Mme BARBELETTE, Mr DEMARQUET, Mr LAN, Mr LEPELTIER  
Mme TROPÉE et Mme VANNIER.  
**Présents :** 7 formant la majorité des membres en exercice.  
**Votants :** 7  
Excusé : Monsieur Michel LEBOUIC

Madame Madeleine BARBELETTE est nommée secrétaire de séance.

**N°2024/11 Situation de Monsieur MAUDHUI concernant les terres louées du CCAS**

Monsieur le Président du CCAS présente le courrier envoyé par Monsieur MAUDHUI concernant les impayés pour les terres louées du CCAS par celui-ci.

Les membres du CCAS proposent à Monsieur MAUDHUI un échelonnement de sa dette allant jusqu'en septembre 2025. Un point sera fait tous les trimestres.

Après en avoir délibéré, le Commission administrative décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** un échelonnement de la dette de Monsieur MAUDHUI jusqu'en septembre 2025, en plus il devra régler normalement l'année 2025.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Président du C.C.A.S



Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le